

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 2411 du 6 mars 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1805797S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 12569 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727058S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2018 :

Foli Pascal NIGEND : 134373 NLS : 5311334

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2018 :

Lecomte Olivier NIGEND : 166990 NLS : 8023059

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2018 :

Chomilier Cédric NIGEND : 181604 NLS : 8037463

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2018 :

Franceschini Sébastien NIGEND : 328728 NLS : 8116700

Balloy Loïc NIGEND : 214254 NLS : 8068277

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 mars 2018.

*Le général, commandant la région
de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*
J. PLAYS